

**Nombre
de conseillers :**
En exercice : 14
Présents : 09
Votants : 11

EXTRAIT DU REGISTRE **EXTRAIT DU REGISTRE** **DES DELIBERATIONS**

De la commune NEUVILLE-BOSC
Séance Ordinaire du 07 octobre 2022

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 29 septembre 2022 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Annie LEROY, Maire.

Etaient présents : Mmes DECAMP, LEROY, MEYER, OUGHLIS-HENRY et
Mrs CATTELOIN, COULETEL, DUJARDIN, FLEURY et SAINT-POL.
Absents excusés : M DUPUY donne pouvoir à Mme LEROY
Mme LESCA donne pouvoir à M. Jean-Pierre CATTELOIN
M GOMES est absent excusé
Mme LEJEUNE est absente excusée
M RAYNAUD est absent excusé

Secrétaire de séance : Monsieur Romain COULETEL

Assistait également au Conseil Municipal : Madame Sabine HERBELIN, secrétaire de mairie

Délibération N°= DE2022391 du 07 octobre 2022 : Arrêts cars scolaires : Demande de subvention

Madame le Maire rappelle comme évoqué lors des Conseils Municipaux des 08 avril et 17 juin 2022 qu'il était nécessaire d'engager des travaux réglementaires préconisés par la Région Hauts de France pour la mise aux normes des arrêts de cars scolaires.

Ces travaux ont été réalisés.

Madame le Maire sollicite les membres présents quant à l'autorisation de demander une subvention auprès du Conseil Régional des Hauts de France.

Les Conseillers municipaux y sont favorables à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations,

Le 07 octobre 2022

Annie LEROY

Le Maire



Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification
Et transmise en Préfecture le 21/10/2022

